

🕒 26.05.2020, 10:14

## Formation: 1 jeune sur 4 se retrouve dans un emploi plus qualifié 5 ans après son CFC



L'étude de l'OFS se focalise sur la carrière professionnelle des titulaires d'un CFC de 2012 à 2013. (Illustration) KEYSTONE / PETER KLAUNZER

**TRAVAIL** Près d'1 détenteur de CFC sur 2 reste dans la profession apprise cinq ans après l'obtention du papier. Par le biais de formation, ils deviennent souvent des «spécialistes» dans le même domaine d'activité.

Cinq ans après avoir obtenu leur certificat fédéral de capacité (CFC), un quart des jeunes occupent des professions requérant plus de qualification que la profession apprise. 22% occupent une profession différente mais d'un niveau égal de qualification. Seuls 4% occupent une profession requérant un niveau inférieur.

Cela signifie concrètement que moins de la moitié de ces jeunes, soit 48%, est restée dans la profession apprise, selon une étude réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La poursuite de la formation est un facteur important de la mobilité professionnelle vers des professions requérant un plus haut niveau de qualification, relève cette étude, qui décrit le début de la carrière professionnelle des titulaires d'un CFC de 2012 et 2013.

## **49% dans le tertiaire**

Tandis que ce type de mobilité concerne 26% de l'ensemble des titulaires d'un CFC, ce chiffre atteint 49% pour ceux qui ont entamé une formation du degré tertiaire – dans une haute école ou dans la formation professionnelle supérieure.

Ce type de mobilité concerne 21% de ceux qui ont continué à se former en restant au degré secondaire II (par exemple une maturité professionnelle ou un deuxième CFC) et 17% pour ceux qui ne se sont plus formés après leur apprentissage.

## Ascension dans le même domaine

La profession apprise lors du CFC joue également un rôle prépondérant sur les perspectives de mobilité professionnelle ascendante. Dans la grande majorité des cas, la mobilité ascendante consiste à devenir «spécialiste» dans le même domaine d'activité que celui de la profession apprise.

Un exemple de ce type de trajectoires est d'obtenir un CFC d'assistant en soins et santé communautaire puis de se former et exercer plus tard comme infirmier.

## Besoins du marché

La grande majorité des titulaires d'un CFC, soit 8 sur 10, se sont formés dans des professions dans lesquelles le niveau de pénurie en personnel est considéré comme limité, selon l'indice de pénurie en personnel qualifié du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Cinq ans plus tard, un peu moins d'un tiers de ceux-ci, soit 28%, occupent une profession à niveau élevé de pénurie.

Cette mobilité vers les professions ayant un niveau élevé de pénurie est particulièrement importante pour ceux qui ont continué leur formation vers le degré tertiaire (45%). Elle est de 27% pour ceux qui ont continué à se former au degré secondaire II et de 20% pour ceux qui n'ont pas poursuivi leur formation après l'apprentissage.

La mobilité professionnelle, favorisée par la poursuite de la formation, s'oriente donc fortement vers les besoins du marché du travail.

*ATS*